



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PNF du 12 janvier 2021

**Mise en place du
baccalauréat professionnel
"Organisation de transport de marchandises"
(Bac pro OTM)**

Programme du PNF sur la mise en place du bac professionnel OTM

Matin :

- Ouverture
- Présentation générale du référentiel
- Présentation des différents blocs de compétences
- Table ronde sur l'organisation pédagogique des enseignements, sur les ressources pédagogiques, la mobilité européenne et la carte des formations

Après-midi :

- Table ronde sur l'organisation des PFMP et des relations avec les entreprises
- Présentation des épreuves de certification
- Table ronde sur la poursuite de la professionnalisation

Les membres du groupe de travail

Pour l'Éducation nationale :

Sabine PIOT, représentante de la DGESCO

Pierre VINARD, IGESR Economie et gestion

Sylvette RODRIGUES, IEN-ET EG Reims

Philippe VIAIN, IEN-ET EG Strasbourg

Solange KUCWAJ, PLP Transport Créteil

Isabelle COPERRE, PLP Transport Lyon

Emmanuelle CASSAN, PLP Logistique Lille

Philippe LECLERCQ, PLP Transport Lille

Les membres du groupe de travail

Pour l'AFT :

- Philippe GAUMET, directeur de l'ingénierie et de la formation
- Carol LUSSATO, Responsable pôle exploitation, directrice adjointe du Département
- Florence GRAS, Chargée de mission, département de l'Ingénierie Pédagogique - Pôle Exploitation

La présentation du nouveau référentiel du baccalauréat professionnel Organisation de transport de marchandises (OTM)

Les raisons de la rénovation du bac pro « transport »

Des points faibles :

- Un manque d'attractivité de la formation
- Des lieux de PFMP difficiles à trouver
- Une insertion professionnelle peu aisée

Des points forts :

- Une formation qui intéresse les professionnels :
- des jeunes avec une culture « Transport »
- Un vivier pour les formations supérieures BTS TPL/GTLA
- Des PFMP permettant l'acquisition de véritables compétences professionnelles

Le scénario retenu pour le nouveau baccalauréat

Le maintien d'un baccalauréat relativement « généraliste », avec des approfondissements possibles dans des secteurs spécialisés au cours de la formation ou après le baccalauréat.

Les choix retenus pour le nouveau baccalauréat professionnel

Le choix d'un nouveau nom pour identifier clairement le baccalauréat « transport » : Organisation de transport de marchandises (OTM).

Une définition claire du métier : le titulaire du métier prépare, met en œuvre, suit et contrôle les opérations de transport de marchandises au national ou à l'international

Les choix retenus dans le nouveau baccalauréat professionnel OTM

- **Priorité au transport routier, maritime et aérien**
- **Suppression de la conduite d'engins de manutention (catégorie 1)**
- **Allègement de la partie douanière**
- **Ajout d'une dimension « projet d'amélioration de l'organisation des transports »**

Le référentiel des activités professionnelles (RAP) du bac professionnel OTM

- Les types d'entreprises :
 - Transport de marchandises générales
 - Transports spécialisés
 - Commissionnaires de transport (routier, aérien, maritime, multimodal)
 - Location de véhicules industriels
 - Déménagement
 - Entreprises logistiques, commerciales, logistiques avec service de transport en propre
 - Entreprises représentant en douane enregistrées

Le référentiel des activités professionnelles (RAP) du bac professionnel OTM

- **Les aptitudes et comportements requis**
- Capacité d'adaptation à un environnement de travail (dont le vocabulaire technique en français et en langue étrangère)
- Souci de la santé et de la sécurité au travail des personnels
- Impératifs du développement durable
- Initiative et innovation au sein de l'entreprise
-

Le nouveau baccalauréat professionnel OTM

Des approfondissements après le baccalauréat professionnel sous la forme de mentions complémentaires, de FCIL, de titres professionnels, ou bien une poursuite d'études en BTS :

- identifié par l'élève en classe de terminale
- en liaison étroite avec les PFMP
- portant éventuellement sur un projet de création d'entreprise

Les secteurs d'approfondissement possibles

- Le secteur de la douane, avec en particulier le métier d'aide déclarant en douane,
- Le secteur du déménagement, avec la part grandissante des activités de «self-stockage»,
- Le secteur du transport de personnes,
- Les transports spécifiques,
- L'entrepreneuriat, d'autant plus que le baccalauréat professionnel «Transport» donne la dispense de l'attestation de capacité professionnelle en transport léger de marchandises.

Le référentiel de compétences (ex-référentiel de certification)

Découpage en trois blocs de compétences, avec les savoirs associés, les limites de savoirs et les critères d'évaluation :

- Bloc n° 1 : Préparer les opérations de transport
- Bloc n° 2 : Mettre en œuvre et suivre des opérations de transport
- Bloc n° 3 : Contribuer à l'amélioration de l'activité de transport

Le référentiel de compétences (ex-référentiel de certification)

- **Bloc n° 1 : Préparer les opérations de transport**
 - Prendre en compte la demande du client/donneur d'ordre
 - Choisir les modalités de l'opération de transport
 - Optimiser l'offre de transport
 - Élaborer la cotation de l'offre de transport

Le référentiel de compétences (ex-référentiel de certification)

- **Bloc n° 2 : Mettre en œuvre et suivre des opérations de transport**
 - Constituer le dossier transport
 - Exécuter la demande du client/donneur d'ordre
 - Suivre l'opération de transport et communiquer avec les interlocuteurs

Le référentiel de compétences (ex-référentiel de certification)

- **Bloc n° 3 : Contribuer à l'amélioration de l'activité de transport**
 - Contrôler les engagements contractuels avec le client/donneur d'ordre
 - Participer à la gestion des moyens matériels et humains
 - Actualiser les tableaux de bord liés à l'activité de transport
 - Contribuer à l'amélioration de la performance de l'entreprise :
 - dans le domaine de la démarche qualité,
 - dans le domaine des certifications obligatoires,
 - dans le domaine de la démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE),
 - dans le domaine de la prévention des risques professionnels,
 - dans le domaine de la rentabilité financière

Présentation du bloc 1: Préparer les opérations de transport

Sylvette Rodriguès, inspectrice de l'éducation nationale -
enseignement technique économie -
gestion, académie de Reims

Isabelle Copéré, professeur au lycée Claude-Lebois de Saint-
Chamond, académie de Lyon

Philippe Leclercq, professeur au lycée Saint-Exupéry d'Halluin,
académie de Lille

Présentation du bloc 2: Mettre en œuvre et suivre les opérations de transport »

Carol Lussato, Directrice adjointe du département de l'ingénierie et de la pédagogie

responsable Pôles exploitation et enseignement Supérieur à l'association pour le développement de

la formation professionnelle Transport et Logistique (AFT), Paris

Philippe Viain, inspecteur de l'éducation nationale - enseignement technique économie - gestion,
académie de Strasbourg

Solange Kucwaj, professeur au lycée Hélène-Boucher du Tremblay-en-France, académie de Créteil

Présentation du bloc 3 : Contribuer à l'amélioration de l'activité de transport

Florence Gras, chargée de mission département de l'ingénierie pédagogique
Pôle Exploitation à l'AFT

Philippe Leclercq, professeur au lycée Saint-Exupéry d'Halluin, académie de
Lille

Sylvette Rodriguès, inspectrice de l'éducation nationale - enseignement
technique économie -
gestion, académie de Reims

Emmanuelle Cassan, professeur au lycée Philippe-Auguste de Bapaume,
académie de Lille

Evaluation du bloc n° 1 : Préparer les opérations de transport

- **E2 Analyse de situations professionnelles liées à la préparation d'opérations de transport**
 - Évaluation finale ponctuelle
 - Épreuve écrite Durée : 3 heures Coeff : 5
 - L'épreuve prend la forme d'une étude de cas conçue à partir d'un ou plusieurs contextes professionnels mettant en œuvre une ou plusieurs problématique(s) caractéristique(s) de la profession.
 - Elle s'appuie sur des documents destinés à situer le contexte professionnel et nécessaires à la résolution d'une problématique professionnelle et/ou au traitement des différentes questions.

Evaluation du bloc n° 2 : Mettre en œuvre et suivre des opérations de transport

- **E31 - Sous-épreuve de Mise en œuvre et suivi d'opérations de transport (U31)**
 - En CCF, coeff 4
 - L'évaluation de la situation, qui se déroule au cours de la deuxième partie de l'année de terminale, prend la forme d'un entretien qui peut avoir lieu en milieu professionnel.
 - Après examen des trois fiches descriptives d'activités professionnelles, la commission procède à l'évaluation des acquis des candidats sur la base des critères définis pour la sous-épreuve et renseigne la grille d'évaluation fournie par la circulaire nationale;

Evaluation du bloc n° 3 : Contribuer à l'amélioration de l'activité de transport

E32 - Sous-épreuve « Contribution à l'amélioration de l'activité de transport (U32) » COEF 4 en CCF

- Situation 1 – L'analyse de documents professionnels
 - La première situation d'évaluation est conduite à partir d'un dossier élaboré par le candidat. Ce dossier doit être constitué d'au moins deux documents professionnels (papier ou numériques) pour chacune des trois compétences principales du bloc de compétences n° 3 : C3.1, C3.2, C3.3.
 - Déroulement de la première situation d'évaluation
 - Dans un premier temps, le candidat expose les raisons qui ont motivé le choix des documents professionnels qui constituent le dossier.
 - Dans un second temps, le jury questionne le candidat pour s'assurer de son degré de maîtrise des compétences mises en œuvre dans les activités relatives aux compétences C3.1, C3.2 et C3.3 présentées dans le bloc de compétences n° 3.

Evaluation du bloc n° 3 : Contribuer à l'amélioration de l'activité de transport

E32 - Sous-épreuve « Contribution à l'amélioration de l'activité de transport (U32) » COEF 4 en CCF

- Déroulement de la seconde situation d'évaluation
- Dans un premier temps, le candidat présente l'entreprise, le service et la situation professionnelle, supports de son dossier. Puis, il expose les constats faits et explique les axes d'amélioration mis en œuvre ou proposés.
- Dans un second temps, les membres de la commission d'évaluation interrogent le candidat afin d'apprécier la pertinence de ses constats et la cohérence des solutions proposées.

Merci pour votre attention





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Questions diverses

